

# EXPOSITION

## LA CHASSE

## EN VAL D'ARGENT



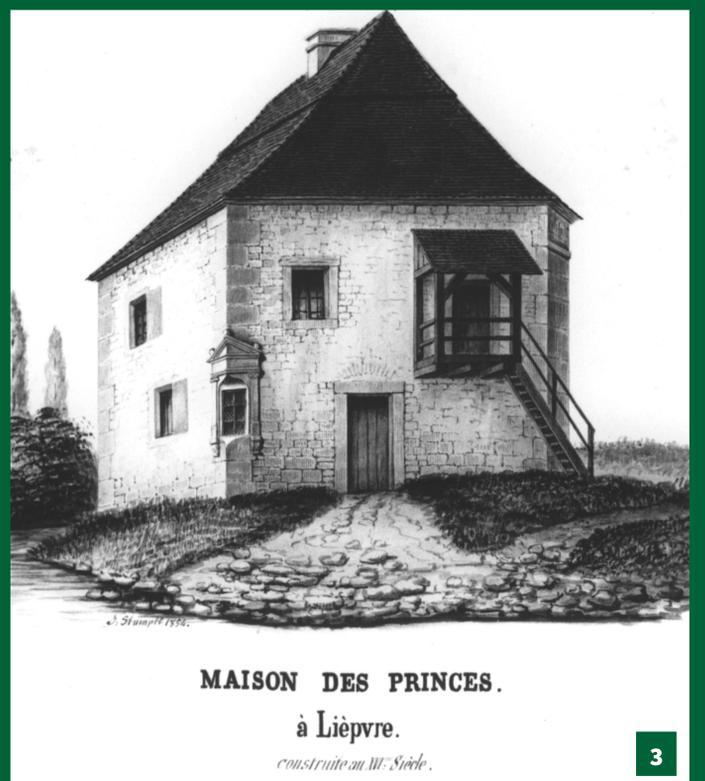
VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE  
DIRE



## LA CHASSE AU MOYEN-ÂGE

Pratiquée depuis la préhistoire, la chasse consiste à traquer des animaux, dans le but de les capturer ou les tuer pour les manger ou en limiter la prolifération. Si les animaux sauvages sont considérés comme « n'appartenant à personne » (res nullius), la pratique de la chasse a été encadrée dès le Moyen-Âge.

La chasse du grand gibier est réservée aux membres de la noblesse ou du clergé, tandis que le petit gibier est laissé à la population, contre le paiement d'impôts. En 1284, le sire Jean d'Echery décède à l'issue d'une chasse légendaire, où un ours se serait transformé en pierre. En 1423, le prieuré de Lièpvre et le Duc de Lorraine se partagent le droit de chasse. Le Duc fait construire des résidences de chasse à Lièpvre ou à Montplaisir, lors de ses traques dans la vallée. De leur côté, les sires de Ribeaupierre disposent du privilège impérial de chasser dans toute l'Alsace depuis la fin du 15<sup>e</sup> siècle.



1.1 Scène de chasse :

© Gravure de Mérian (17<sup>e</sup> siècle) siècle

1.2 L'Ours brun était présent dans la vallée au Moyen-Âge :

© Photo Pixabay

1.3 Maison du prince à Lièpvre en 1854, ancienne résidence de chasse :

© Dessin de Stumpff



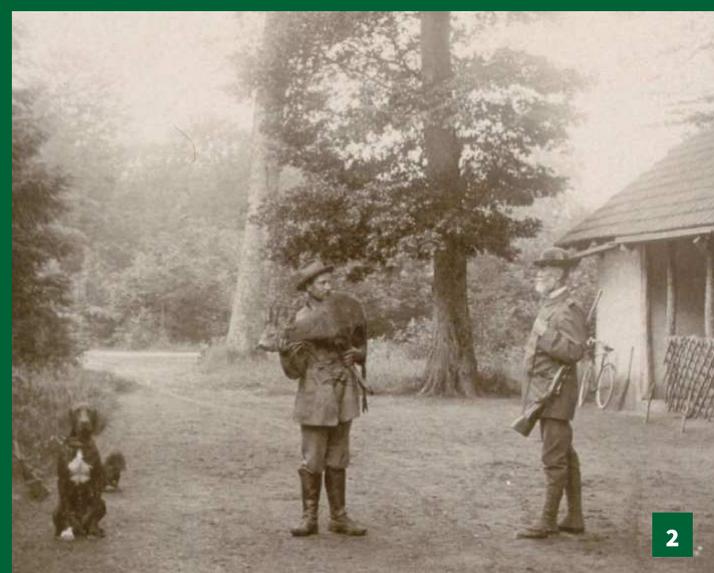
1

## LA CHASSE : DE LA NOBLESSE À LA BOURGEOISIE

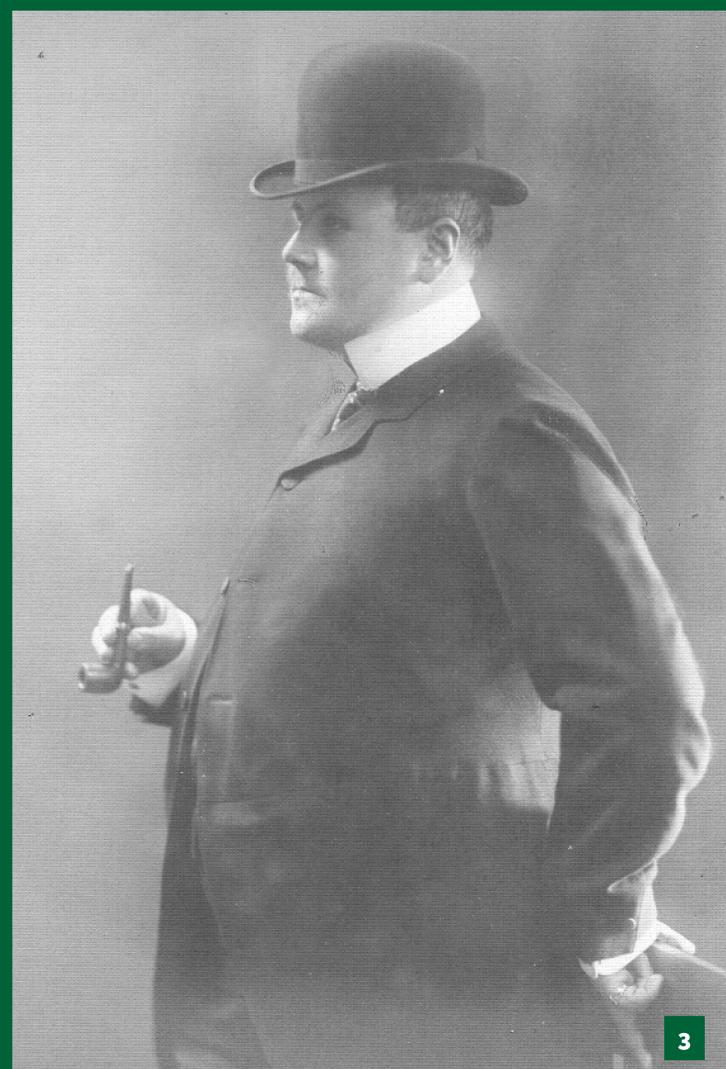
Avec l'élevage et la domestication des animaux, la chasse perd sa fonction alimentaire pour devenir principalement une activité de loisirs. Au 19<sup>e</sup> siècle, une grande partie de la bourgeoisie industrielle du Val d'Argent la pratique dans la région ou dans les contrées plus lointaines. Si Charles Rouvé chasse le coq de Bruyère au Brézouard, Gustave Dietsch fait empailler un crocodile tué dans le delta du Nil. Bon nombre de ces trophées de chasse sont offerts à la Société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, qui aménage un cabinet de curiosités dans ses locaux vers 1904.

En 1924, il est projeté d'aligner la manière de chasser en Alsace sur celle se pratiquant sur tout le reste du territoire national. Maurice Burrus s'en inquiète et achète la forêt de Saoû dans la Drôme, pour pouvoir continuer à chasser selon son goût sur un domaine privé.

Parmi ses compagnons de chasse figure Edouard Daladier, futur ministre qui autorisera le percement du tunnel transvosgien dans le Val d'Argent.



2



3

**2.1 Gravure « Rendez-vous de chasse » :**

© Lithographie de Simon (1838)

**2.2 Chasseurs à Rombach-le-Franc en 19094 :**

© Coll. BNU

**2.3 Portrait de Maurice Burrus :**

© Reproduction CCVA





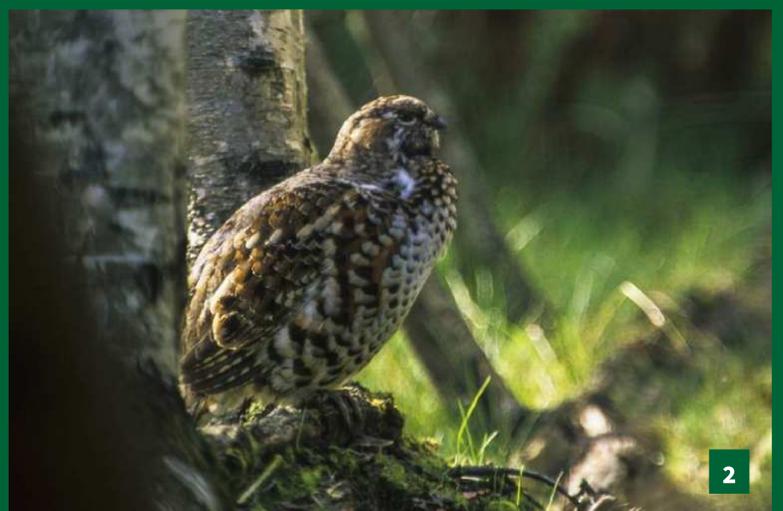
# GIBIER D'HIER ET GIBIER D'AUJOURD'HUI

## QU'EST CE QUI EST « GIBIER » ?

La notion de gibier n'est ni biologique ni fondée sur une tradition immuable. Elle a évolué au fil du temps à travers les prescriptions légales autorisant ou interdisant le tir de certaines espèces.

Après avoir été petit gibier très coutumier en plaine, la Perdrix grise a disparu quasiment des tableaux de chasse. Les coqs de bruyère et la gélinotte des bois sont des espèces autochtones. On les a tirées et consommées longtemps. Elles font partie désormais des espèces protégées. Le faisan n'est pas une espèce présente naturellement. Elle fut introduite au Moyen-Age.

Le cerf, qui donne tant de prestige à nos chasses de montagne, était si peu présent dans les forêts de montagne il y a cinquante ans que les tout premiers brames interrogèrent bûcherons et fermiers.



### 4.1 Chasse du coq de bruyère :

© Gravure de Niederhausen (1889)

### 4.2 Gélinotte des bois :

© Photo Wikimedias Commons

### 4.3 Faisan de Colchide:

© CPhoto Pixabay

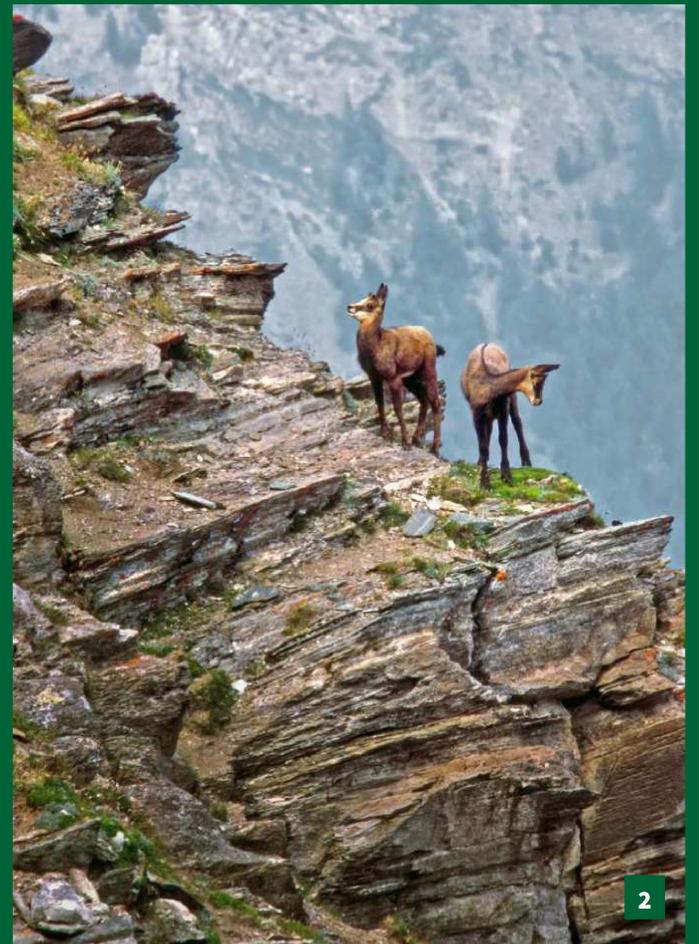


1

## LE CAS DU CHAMOIS

Après une longue ou une totale absence, le Chamois (*Rupicapra-rupicapra*) a été réintroduit ou introduit dans le massif vosgien en 1956. Une réserve de chasse avait été créée à cet effet en forêt domaniale, près du Markstein. 20 ans plus tard, l'opération avait été si bien couronnée de succès, que la réserve n'eut plus de raison d'être. Le chamois fut inscrit dans les plans de tir et l'on put même envisager de capturer, dans son noyau initial, des spécimens pour d'autres régions, comme le Cantal.

Le chamois n'est pourtant pas toléré sur l'ensemble du massif vosgien. Il faut d'ailleurs reconnaître que cet animal tout à la fois robuste et élégant peut avoir aussi un effet négatif sur la flore des milieux rupestres.



2



3

### 5.1 Chamois :

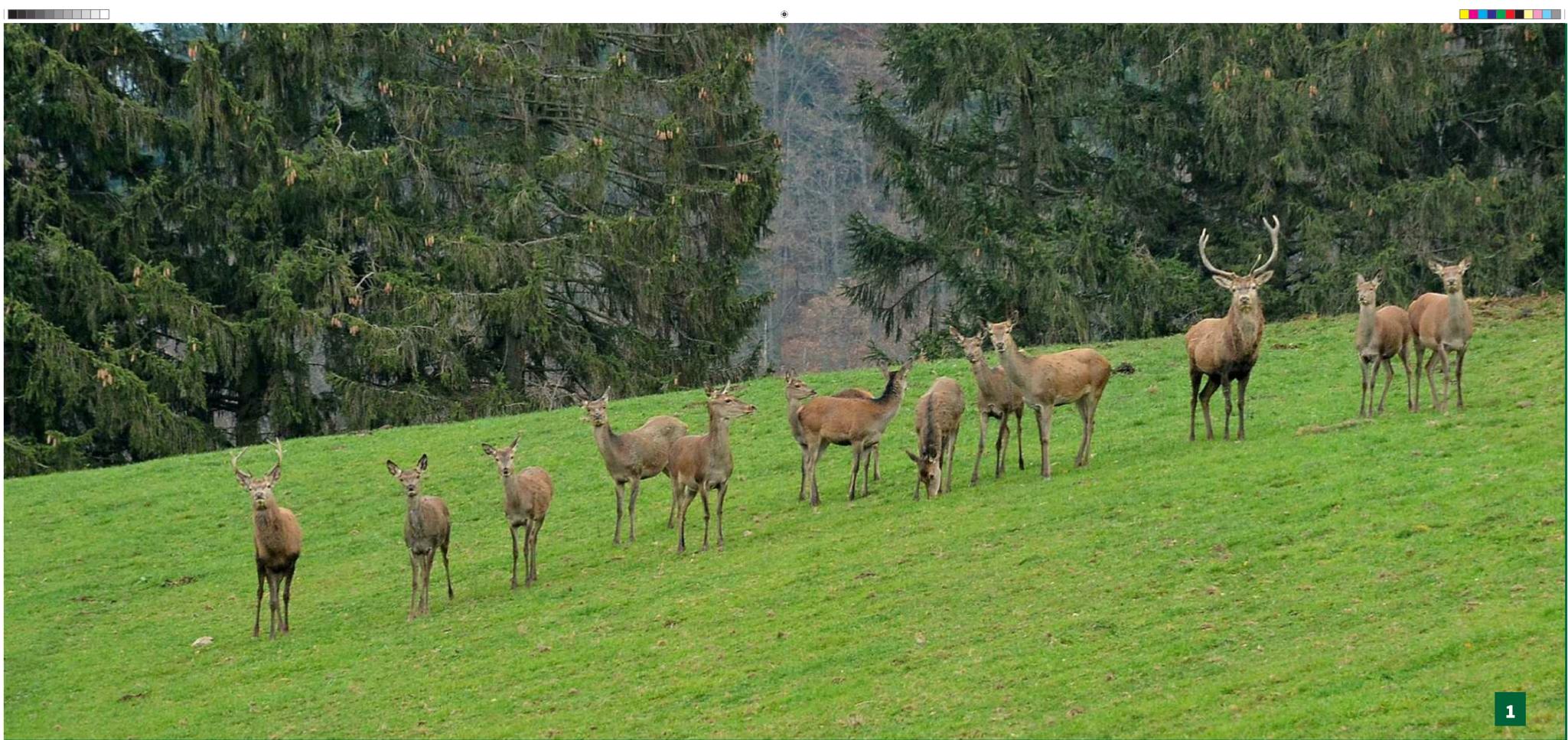
© Photo Pixabay

### 5.2 Chamois en milieu montagneux :

© Photo Pixabay

### 5.3 Le chamois broute herbe et arbuste :

© Photo Pixabay



1

## LES DÉGÂTS DE GIBIER

Une chasse giboyeuse est reconnue être une bonne chasse. Une forêt dans laquelle le promeneur fait la rencontre fréquente du cerf et du chevreuil est une forêt que l'on aime.

Mais on ne peut pas ignorer qu'une surdensité de cervidés pose un problème aux agriculteurs qui perdent parfois des quantités importantes de fourrage. Le sanglier peut devenir une autre plaie par ses retournements.

Les sylviculteurs s'inquiètent des abrutissements sur une régénération naturelle d'autant plus précieuse que les changements climatiques compromettent déjà bien assez la pérennité des forêts.



2



3

### 6.1 Harde de cerfs dans le Val d'Argent :

© Photo José Antenat

### 6.2 Sanglier :

© Photo Georges Jung

### 6.3 Dégâts dans un pré suite au passage de sangliers, dans les années 1980 dans le Val d'Argent :

© Archives services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines



1

## GIBIER ET BIODIVERSITÉ

De façon générale, une trop forte densité de grands ongulés est néfaste pour la biodiversité. L'abrutissement des plants de myrtille, indispensables entre autres à la présence du Grand Tétrás, ramène parfois ceux-ci à des formes très diminuées, ne fructifiant quasiment plus. La diversité de la flore arbustive est réduite là où les cervidés sont trop présents.

La consommation des bulbes par les sangliers raréfie et fait même disparaître certaines espèces de fleurs. Des couvées d'oiseaux qui nichent à terre comme le Grand Tétrás, la Gélínotte et la Bécasse des bois, sont détruites ...

Le chasseur a le devoir d'éviter les déséquilibres, causés par la surdensité de certaines espèces. L'ensemble des usagers de la forêt doit comprendre que l'acte de chasse régulateur est nécessaire.



2



3

### 7.1 Sanglier en milieu forestier :

© Photo Pixabay

### 7.2 Grand tétrás :

© Photo Georges Jung

### 7.3 Poussins de Grands Tétrás :

© Photo Pixabay



1

## LE CAS DU CERF

La forêt offre au cerf un milieu favorable parce qu'elle associe refuge et nourriture. Pour autant, le Cerf élaphe, n'est pas naturellement un animal forestier, mais un habitant des paysages ouverts et steppiques. Lorsqu'il est trop présent en forêt, il constitue une menace pour la régénération de celle-ci. En effet, il mange les jeunes pousses et écorce les arbres.

Lorsqu'on évoque le cerf dans le cadre de la chasse et en tant que gibier, il faut en tenir compte. L'ignorer ne donnerait raison ni au chasseur qui voudrait laisser une trop grande place à cette espèce, ni à celui qui croirait qu'en régulant les populations de cerfs, on s'en prendrait à l'expression spontanée de la Nature.



2



3

### 8.1 Harde de cerfs en milieu non forestier :

© Photo Guy Roth

### 8.2 Biches en milieu forestier :

© Photo José Antenat

### 8.3 Cerf en milieu forestier :

© Photo Georges Jung



1

## LES GRANDS PRÉDATEURS – LE LYNX

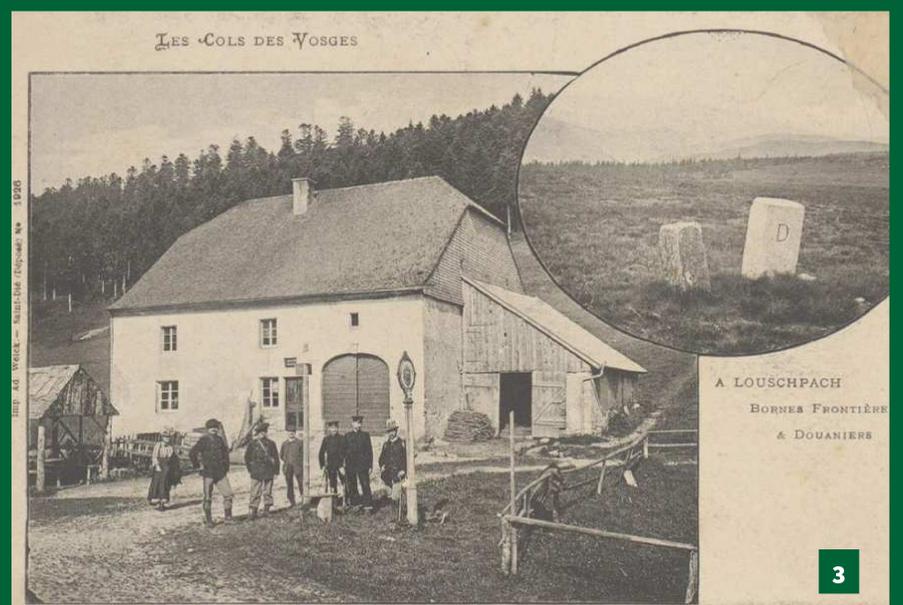
Même si le lynx a été quelquefois appelé loup-cervier, il n'a de commun avec le loup que de poser le problème du retour des grands prédateurs et leur acceptation.

Un nom de lieu comme Louchpach, « le ruisseau du lynx », rappelle la présence du lynx sur les hauteurs du village du Bonhomme et dans le massif vosgien, bien avant les lâchers effectués depuis quelques décennies. Il s'agit donc bien d'une réintroduction et non d'une introduction.

Le lynx peut poser un problème au chasseur lorsqu'il le considère comme un concurrent. Mais ses territoires sont si grands et sa densité naturelle assez faible pour que son impact de prédation reste compatible avec la chasse.



2



3

### 9.1 Lynx en milieu forestier :

© Photo Pixabay

### 9.2 Lynx dans les Vosges :

© Photo Georges Jung

### 9.3 Poste frontière au Col du Louchpach au début du 20<sup>e</sup> siècle :

© Carte postale d'Adolphe Weick



1

# LES GRAND PRÉDATEURS - LE LOUP

Le loup est réapparu sur notre territoire national de façon naturelle en remontant de l'Italie d'abord. Un autre vecteur par le nord-est est apparu plus tard. L'espèce pose surtout un problème pour les troupeaux de petit bétail.

Cela est d'autant plus vrai que les mesures de protection des troupeaux tels qu'ils sont mis en œuvre ailleurs par la présence des chiens de protection, dans les Alpes par exemple s'avèrent plus difficile chez nous. Le paysage forestier vosgien offre un champ de vision moins étendu pour faciliter la surveillance, et le mode d'élevage ne repose sur aucune tradition de la présence permanente de bergers dans les troupeaux.

Malgré ces difficultés, refuser la présence des grands prédateurs n'apparaît pas comme une solution satisfaisante.



2



3

## 10.1 Loup gris :

© Photo Pixabay

## 10.2 Chasse au loup en Italie en 1924 :

© Photo Wikimedias Commons

## 10.3 Chien-loup tchèque. Certaines espèces de chien, qui tuent sans consommer, sont souvent confondues avec des loups:

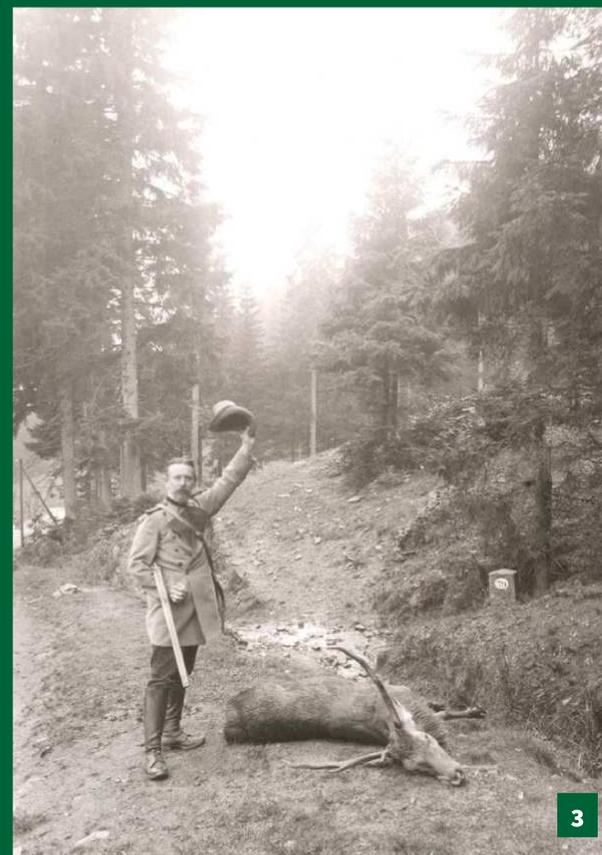
© Photo Pixabay



## CHASSE DE PLAINE, CHASSE DE MONTAGNE

L'évolution du monde et des pratiques agricoles a eu de fortes répercussions sur la chasse. Les lots de chasse de plaine étaient riches en gibier, tels que la perdrix grise, le faisan, la caille, le lièvre ou le chevreuil. Les remembrements et la monoculture céréalière intensive ont entraîné la raréfaction de ce petit gibier. Cette dégradation des lots de plaine a incité les chasseurs à se reporter vers les lots de montagne et à y favoriser le grand gibier, le cerf en particulier.

Les premiers plans de chasse ont volontairement limité les tirs de grand gibier, pour favoriser le développement de celui-ci. Cette valorisation des lots de montagne n'a pas eu que des effets favorables. Elle a abouti à la montée des prix de location, rendant la chasse moins accessible aux chasseurs locaux.



**11.1 Chasse aux canards dans la plaine du Rhin :**

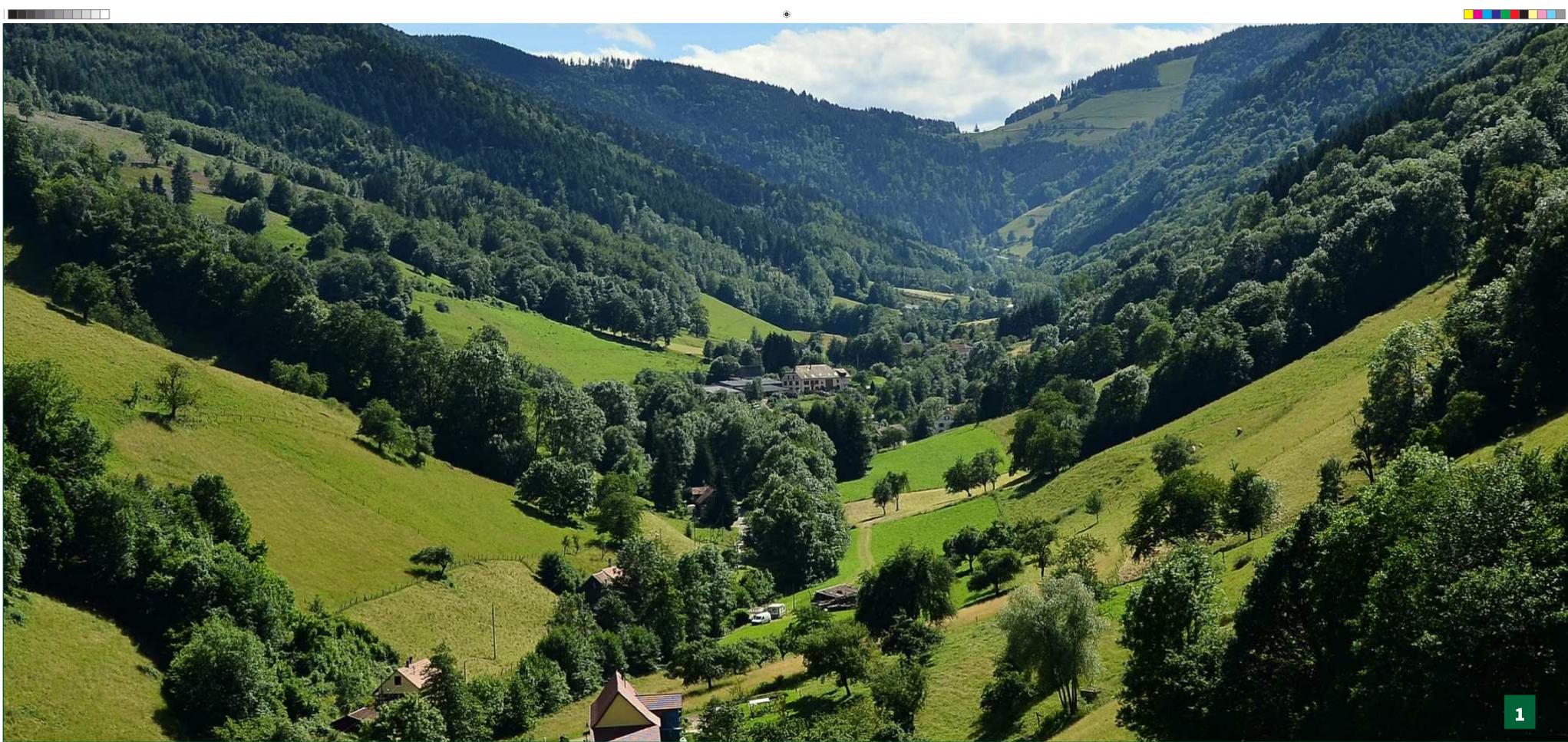
© Gravure de Niederhausen (1889)

**11.2 Chasse au lièvre dans la plaine alsacienne :**

© Gravure de Théodore Lix (1889)

**11.3 Chasse dans les montagnes vosgiennes en 1909 :**

© Coll. BNU



# L'ÉVOLUTION DU PAYSAGE MONTAGNARD

Les photographies antérieures aux années 1940-1950 montrent un paysage bien plus ouvert qu'aujourd'hui. Sur les pentes de montagne, on cultivait la vigne ou des céréales, qui formait un milieu favorable à la présence du lièvre ou de la perdrix.

La diminution du nombre d'agriculteurs et les contraintes d'exploitation liées aux terrains en pente ont diminué la surface dédiée à l'agriculture de montagne. La forêt s'est étendue, soit par retour naturel, soit par reboisements, en épicéas surtout.

Le paysage s'est simplifié. La forêt succède aux pâturages et aux terrains de fauche. Ces derniers sont devenus des lieux de pâture pour le grand gibier.



**12.1 Vue sur la Petite Lièpvre et le col des Bagenelles en 2008. Les flancs des montagnes retournent progressivement à la forêt par la présence de micro-boisements sur les pentes :**

© Photo José Antenat

**12.2 La Collinière à Lièpvre vers 1910 est cultivée jusqu'à son sommet :**

© Coll. Jean-Marie Kortmann

**12.3 La Collinière à Lièpvre en 2013 est quasiment recouverte de forêt**

**12.4 Lièvre :**

© Photo Pixabay



1

## LE MILIEU FORESTIER

La forêt que nous croyons immuable a beaucoup changé dans les cinquante dernières années. La hêtraie-sapinière caractéristique du massif vosgien était en partie constituée de vieux peuplements que l'absence de chemin et de pistes rendait très difficilement exploitables. La création progressive d'un réseau de chemins forestiers s'est traduite par un rajeunissement général des peuplements. Mais les infrastructures qui facilitent la gestion forestière, l'exploitation et la vidange des bois exploités ont aussi favorisé la pénétration humaine.

Certaines espèces comme le Grand Tétras emblématique ont beaucoup souffert globalement de cette transformation. Les témoignages antérieurs aux années 1960 indiquent qu'il était bien présent pourtant dans notre vallée et même assez pour pouvoir être chassé régulièrement au moment de la Balz, la période d'accouplement de printemps.



2



3

### 13.1 Transport de grumes sur les chemins forestiers :

© Photo José Antenat

### 13.2 Aménagement de chemins forestiers dans la forêt de Sainte-Marie-aux-Mines, dans les années 1960 :

© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

### 13.3 Pépinière d'épicéas au Petit Haut dans les années 1950 :

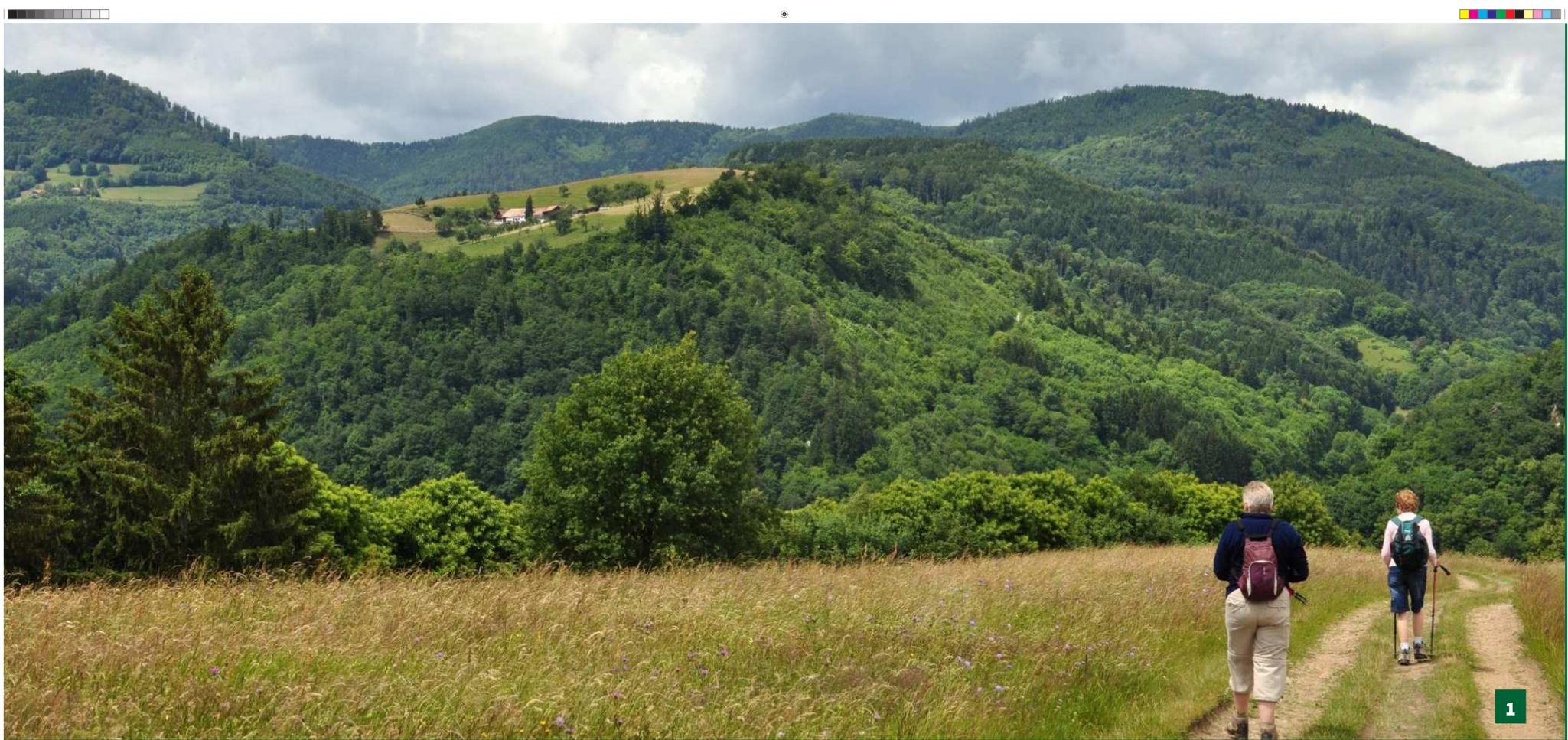
© Archives de Sainte-Marie-aux-Mines

### 13.4 Grand tétras :

© Photo Wikimedias Commons



4



## LES NOUVEAUX USAGES DE LA FORÊT

**Les activités de plein air** se sont fortement développées. Le massif vosgien est inclus dans une région très fortement peuplée. L'engouement pour la Nature s'est décuplé à la suite de la crise des Covids. Cette pression humaine se solde par une pénétration accrue des espaces naturels et - si elle est mal prise en compte - nuit au calme nécessaire à la vie sauvage.

**La chasse photographique** est une nouvelle façon d'aborder la faune sauvage. La cohabitation des deux modes de chasse provoque parfois des conflits d'usage, le chasseur photographe et le chasseur traditionnel s'intéressant souvent aux mêmes espèces, en particulier au cerf. La situation s'avère paradoxale lorsque les deux ne reconnaissent pas la nécessité d'une réduction des grands ongulés au profit de l'agriculture de montagne, de la forêt et de la biodiversité.



### 14.1 Randonneurs en forêt :

© Photo José Antenat

### 14.2 VTTistes en forêt :

© Photo José Antenat

### 14.3 Photographe animalier :

© Photo Pixabay



## CONCLUSION

Le but de cette exposition est de montrer que l'on n'a pas chassé toujours de la même façon, ni les mêmes espèces dans nos espaces dits naturels. Ce que nous observons actuellement n'est pas une donnée immuable mais le produit d'une évolution autant sociale que paysagère.

Parallèlement, la présence d'espèces comme le cerf et le chamois, jugées emblématiques de nos massifs et forêts de montagne, n'est pas issue d'une naturalité spontanée. L'évolution de la notion de gibier et d'espèce chassable les y a fortement favorisées. Dans d'autres conditions, la Nature se serait exprimée autrement. En l'absence d'une action déterminante des grands prédateurs, c'est au chasseur de maintenir un équilibre satisfaisant et acceptable par tous.



**15.1 Un équilibre à trouver entre chasse, agriculture, forêt et tourisme :**

© Photo José Antenat

**15.2 Chasseurs de Sainte-Croix-aux-Mines dans les années 1950 :**

© Coll. Marie Thérèse Antoine

**15.3 Cabane de chasseurs à Rombach-le-Franc en 1909 :**

© Coll. BNU